



RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE SHIPPAGAN

Le 3 février 2020 à 19 h
Centre des congrès de la Péninsule acadienne

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Divulgence de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 Réunion ordinaire du 2 décembre 2019
 - 4.2 Réunion extraordinaire du 19 décembre 2019
5. Suivi des procès-verbaux
6. Correspondance
 - 6.1 Rapports des permis par la Commission des services régionaux P.A. – décembre 2019 et janvier 2020
 - 6.2 Administration portuaire de Shippagan
7. Rapport des comités
 - 7.1 Développement communautaire, sport et loisirs
 - 7.2 Sécurité publique et développement économique
 - 7.3 Infrastructures
 - 7.4 Finances et tourisme
 - 7.5 Environnement
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Présentation de la modification au plan municipal – agriculture urbaine
 - 8.2 Publication des avis en vertu du paragraphe 111(1) de la *Loi sur l'urbanisme* – projet agriculture urbain
 - 8.3 Contribution financière 2020 – Association des Anciens, Anciennes et Ami-e-s du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – campus de la Péninsule acadienne
 - 8.4 Contribution financière 2020 – Campagne Évolution de l'Université de Moncton, campus de Shippagan
 - 8.5 Contribution financière 2020 – Centre de plein air les Arpents de neige
 - 8.6 Contribution financière 2020 – Campagne de financement des Jeux de l'Acadie
 - 8.7 Contribution financière 2020 – Monument Administration portuaire
 - 8.8 Contribution financière 2020 – Campagne de financement École Marie Esther – année scolaire 2019-2020
 - 8.9 Contribution financière 2020 – Incitatif au développement économique – Motel Brise Marine
 - 8.10 Ouverture d'un folio à UNI Entreprises et demande de marge de crédit – Piscine Régionale
 - 8.11 Ouverture des soumissions – Projet Système d'autopartage avec véhicule électrique en région (SAUVÉR)
 - 8.12 Brigade d'incendie – nomination d'un nouveau pompier volontaire
 - 8.13 Adoption du plan de gestion des actifs municipaux
9. Mot de la maire
10. Levée de l'assemblée
11. Parole au public

Elise Roussel
Greffière municipale